

1) Campagne du Budget Participatif

La JAO et le Comité de quartier de Notre-Dame proposent un projet commun sur les terres du Stade des Barats : réalisation d'une nouvelle fresque sur le fronton côté rocade et implantation d'un terrain de frontball sur le mur du fronton avec réfection du sol et mise en couleurs.

2) Point d'étape sur les travaux de la Commission Parc Pommé

Mise en commun des informations, structuration sur un écrit comme base d'échanges pour rencontrer les élus.

Sécuriser la dalle du théâtre de verdure. Le kiosque est à nouveau abîmé et détérioré. Est-il possible de faire intervenir la Police Municipale ?

La santé des arbres est abordée ainsi que les pistes pédestres possibles.

3) Questions / Réponses

Point 108 : Cimetière de Notre-Dame

Éric IGNACEL fait état des nombreuses tombes en état d'abandon avancé au cimetière de Notre-Dame qui pourraient être remises en vente car il y a des demandes d'achat de concessions.

Réponse : Pour le moment, la Ville s'occupe de remettre en état les 12 champs communs sur l'ensemble des cimetières, ce qui représente 525 tombes.

Ainsi, nous allons procéder à des reprises sur le cimetière de Notre-Dame (8 recensées en 2024).

À partir de janvier, nous allons recenser l'état des tombes des 7 cimetières (plus de 3 800 tombes) afin de réaliser un état des concessions (abimées, trop de végétation, ...) et adresser un courrier aux familles. Certains ont été envoyés depuis le mois de septembre.

Les reprises de concessions sur les cimetières vont être étudiées mais, compte-tenu des emplacements encore disponibles, cette action n'est pas prévue dans l'immédiat.

À ce jour, seuls Soeix et St-Pée sont complets.

Point 109 : Église Notre-Dame

Éric IGNACEL fait remarquer que les abat-sons de l'église sont remplacés par des fils d'antennes téléphoniques et que des fils sont suspendus. Est-ce provisoire ou définitif ? De quel opérateur s'agit-il ? Que fait la mairie sur ce dossier ?

Réponse : La Ville a adressé une mise en demeure à l'entreprise, dès réception des réalisations des travaux. De nouveaux supports sont en cours de fabrication et seront installés dès que possible par l'entreprise, pour remise en état du clocher tel qu'à l'existant.

Point 110 : Parc Pommé

Marc TOGORES propose de positionner les antennes du local du Parc Pommé. Il faut en amont solliciter l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France.

Point 111 : Rue Camou et rue de Sègues

Des câbles de la fibre traversent ces deux rues. Demande de vigilance avec ces sociétés de sous-traitance.

Point 112 : Place Gambetta

Suite aux travaux réalisés sur l'immeuble qui fait l'angle, une grue a endommagé le trottoir qui s'est affaissé sur 3cm, rendant la chaussée dangereuse.

Réponse : Aucune incidence n'a été relevée par les Services Techniques qui se sont rendus sur place. Cependant, ils restent disponibles pour plus de précisions.

Point 113 : Rue Navarrot

a) Les 6 mois d'expérimentation du sens unique sont écoulés. Il faudrait désormais fixer les panneaux définitivement. L'alternance du côté de stationnement n'est pas toujours respectée, rendant le passage de certains véhicules impossible. Deux propositions sont exposées : soit la fin de l'alternance du stationnement (peu plébiscitée par les riverains concernés), soit faire respecter l'application de la loi obligeant le changement de côté la veille au soir.

Réponse : Les panneaux ont été fixés par les Services Techniques.

b) Le comité demande la mise en place de zébras devant les HLM afin que les véhicules ne s'y stationnent plus, et l'intervention de la Police Municipale.

Réponse : Les zébras sont déjà tracés devant les immeubles. L'information a bien été transmise au service de la Police Municipale.

c) Requestionner l'ouverture du parking tout en bas des immeubles de Sègues pour désengorger les autres parkings.

Réponse : Cette demande devra être évoquée avec les élus pour validation.

d) Les riverains déplorent un atelier de mécanique à ciel ouvert où sont réalisées des réparations de véhicules qui débordent sur la voie publique : intervention demandée de la Gendarmerie ou de la Police Municipale.

Réponse : Cette demande a bien été transmise au service de la Police Municipale pour traitement.

Point 114 : Quartier des fontaines

Le comité propose d'ajouter un écriteau pour interdire la baignade des animaux.

Réponse : Le panneau a été réalisé semaine 46 et posé en suivant.

Point 115 : Espace de Vie Sociale

Parking côté cimetière : est-il possible de prévoir un éclairage pour sécuriser les sorties d'activités le soir ?

Réponse : Une étude va être réalisée pour proposer une solution aux élus.

b) Le comité demande la suppression du rebord afin de pouvoir accéder à la salle polyvalente en toute sécurité. En effet, les tous petits, les enfants et les adultes trébuchent régulièrement.

Réponse : Les Services Techniques vont se rendre sur place pour solutionner le problème.

Point 116 : Rues Camou et Navarrot

Demande de supprimer les barrières devant les maisons insalubres de ces rues.

Réponse : La demande a bien été transmise aux Services Techniques afin de vérifier si elles sont toujours nécessaires pour assurer la sécurité des piétons.

Point 117 : Quartier des Fontaines

Une maison est squattée au niveau du passage à niveau. L'intervention de la Gendarmerie ou de la Police Municipale est demandée.

Réponse : Cette demande a bien été transmise au service de la Police Municipale pour vérification. Un courrier va être adressé à la SNCF, propriétaire de ce bien.

Point 118 : Rue de Sègues prolongée

Quelle est la nature des travaux en bas de la rue ?

Réponse : Les seuls travaux réalisés ce jour sont ceux de TEREGA, avec la réalisation du poste gaz à l'intersection de Sègues et de la Route d'Estos.

Point 119 : Plan vélo

Le plan vélo est à nouveau abordé comme une nécessité.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 6 janvier à 20h à l'EVS